

Rocquencourt, le 26 septembre 2009

à : Muriel Sinanides
DRH

Madame,

Le 24 août, la direction du centre de Saclay a informé les responsables d'Epi d'une réorganisation assez importante de l'affectation des assistantes dans les équipes. La mise en place devait commencer le 1er septembre. Les assistantes en avaient été informées individuellement, avec ordre de ne pas en parler aux chercheurs de leurs équipes, ni même aux responsables.

Lorsqu'elles ont réalisé de quelle manière cette réorganisation avait été décidée, de nombreuses personnes ont été choquées par ces méthodes. Le départ ou l'arrivée d'une assistante est une période délicate dans la vie d'un projet. Elle nécessite une période de formation et d'adaptation importante, et doit pour le moins être prévue longtemps à l'avance pour ne pas pénaliser les projets en cours. De plus, plusieurs assistantes n'ont pas compris leur changement d'affectation qu'elles n'ont pas pu discuter ou remettre en cause, et qu'elles ont ressenti parfois comme un jugement négatif de leur travail. Enfin, les responsables de projet ont été choqués par leur mise à l'écart dans ce processus qui les concerne au plus haut point, y lisant un certain mépris de leur rôle.

Cette réorganisation intervient alors qu'est mis en place le service des AER, assistantes d'équipes de recherche, avec en particulier le recrutement d'une responsable de ce service dont l'arrivée était prévue le 1er septembre. Il nous semble que la responsable aurait pu être associée à une réflexion sur la réorganisation, ce qui lui aurait permis de se familiariser sur son rôle, en discutant avec assistantes et responsables d'équipes sur leurs pratiques de travail.

Lors d'une réunion le 1er septembre, avec des responsables d'équipes et d'assistantes, il est apparu que la nouvelle organisation n'était pas satisfaisante. Un texte a été rédigé, porté au délégué à l'administration, et envoyé au directeur du centre (en congés), demandant la suspension de la décision jusqu'au 1er octobre. Par la suite, un nouveau plan d'organisation a été élaboré entre assistantes et responsables d'équipes, puis, après plusieurs itérations, a pu être validé lors d'une réunion entre direction et assistantes le 8 septembre. Le texte est joint en annexe.

Cette première expérience de gestion des assistantes hors les équipes présage mal de la mise en place de ce service des AER, décidée au CTP de juin, et confirme au contraire les craintes avancées alors par les représentants du personnel. Nous refusons que soient décidées des mobilités de poste, sans concertation ni accord des agents et des responsables concernés. Dans le cas présent, les responsables n'ont été ni associés ni même informés à temps!

Ceci présage aussi très mal de la mise en place à l'INRIA d'une école de management, si celle-ci conduit les personnes formées à négliger le facteur humain dans l'organisation du travail.

Nous souhaitons que l'institut sache reconnaître la responsabilité et l'attachement au bon fonctionnement de l'institut, des chercheurs et IT qui ont œuvré collectivement et ont su être force de propositions.

Nous vous demandons de nous confirmer qu'il n'y aura pas, dans le présent ni dans le futur, de rétorsion sur les personnels qui ont pris part à ce mouvement, en demandant simplement une concertation entre les personnes concernées.

En espérant que la direction saura tirer des enseignements positifs tant pour les personnels que pour l'institut,

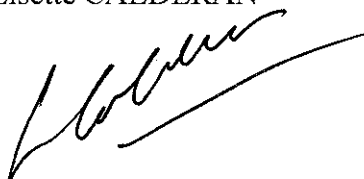
Cordialement

SNCS-FSU

P/ SNTRS-CGT

Serge STEER

Lisette CALDERAN



Annexe : texte adopté le 1^{er} septembre porté au délégué à l'administration de Saclay, M Philippe Henry et envoyé au directeur du centre de recherche, M Michel Bidoit

Copie : M Michel Cosnard, Président Directeur Général

M Jean-Pierre Verjus, Directeur général adjoint

M Hervé Mathieu, Délégué général à l'administration des ressources et des services

M Malik Ghallab, Délégué général à la recherche et au transfert pour l'innovation

Annexe

Texte adopté le 1^{er} septembre, porté au délégué à l'administration de Saclay, M Philippe Henry, et envoyé au directeur du centre de recherche, M Michel Bidoit.

Nous sommes choqués par les méthodes employées par la direction du centre lors de la réorganisation de l'affectation des assistantes dans les équipes INRIA.

Les responsables d'équipes ont été avertis le 24 août d'un changement de leurs assistantes effectif au 1er septembre - délai beaucoup trop court, surtout en période de rentrée.

Il est indispensable que les changements prévus soient gelés pendant un mois, jusqu'au premier octobre, afin de permettre aux équipes de s'organiser. Nous demandons également une concertation collective avec les assistantes et les responsables d'équipes impliqués par ces changements afin de comprendre les motivations des changements et, éventuellement, de les infléchir.

Conscients de la complexité du problème, en particulier avec le recrutement de nouvelles assistantes, nous nous étonnons cependant :

- * du manque de concertation avec les personnes concernées; ni les assistantes, ni les chercheurs, n'ont été associés au processus ;

- * du manque de transparence; les assistantes, informées individuellement en entretien, ont été invitées à en garder le secret ;

- * d'un certain manque de clairvoyance, puisque plusieurs assistantes et chefs de projet sont en désaccord avec certaines décisions, parfois illogiques au regard des missions demandées ;
les assistantes de projet ne sont pas des pions, elles sont des éléments essentiels de la vie d'un projet, leur changement requiert une période de formation et d'adaptation qui doit être prise en compte.

Ces méthodes posent le problème de la confiance mutuelle entre équipes de recherche et direction.

En tout état de cause, cette concertation devra se faire en impliquant la nouvelle responsable du service des AER qui, arrivée au 1er septembre, n'a pas été impliquée mais aura à assumer les suites des décisions.

